

Le Maire

Bordeaux, le 28 avril 2010

**Monsieur Jean-Louis Nembrini
Recteur de l'Académie de Bordeaux
5 rue Joseph de Carayon Latour
BP 935
33060 BORDEAUX CEDEX**

AJ/FM

Monsieur le Recteur,

Je vous écris à la suite de la diffusion hier soir sur France 2 du reportage réalisé dans le cadre de l'émission "Les Infiltrés".

Les comportements et les propos présentés aux téléspectateurs ont été absolument scandaleux.

La partie consacrée à l'école Saint-Projet montre que cet établissement propage des idées qui contreviennent à nos valeurs républicaines.

Les faits présentés tombent manifestement sous le coup de la loi et nuisent gravement à l'image de notre ville.

C'est pourquoi je souhaite savoir si vous envisagez d'engager les procédures qui conviennent dans le cadre des textes qui répriment les propos et les actes racistes et antisémites.

Je demande ardemment, une fois les faits avérés, que cette affaire fasse l'objet de poursuites judiciaires.

Je vous remercie par avance de me tenir informé et vous prie de croire, Monsieur le Recteur à l'assurance de ma considération distinguée.

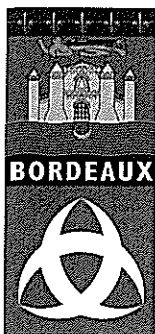
BORDEAUX
PATRIMOINE MONDIAL
DE L'UNESCO



Alain Juppé

*Toute correspondance
doit être adressée à*

Monsieur le Maire
Mairie de Bordeaux
Hôtel de ville
place Pey-Berland
33077 Bordeaux cedex
Tél. 05 56 10 20 30
Fax. 05 56 10 21 37
a.juppe@mairie-bordeaux.fr



Le Maire

Bordeaux, le 28 avril 2010

**Monsieur Dominique Schmitt
Préfet de la région Aquitaine – Préfet de la
Gironde
Préfecture de la Gironde
Esplanade Charles de Gaulle
33077 BORDEAUX cedex**

AJ/FM

Monsieur le Préfet,

Je vous écris à la suite de la diffusion sur France 2 hier soir du reportage réalisé dans le cadre de l'émission " Les Infiltrés".

Les comportements et les propos présentés aux téléspectateurs ont été absolument scandaleux.

Les activités de groupuscules fondées sur des théories horribles qui ont été décrites tombent manifestement sous le coup de la loi et nuisent gravement à l'image de notre ville.

C'est pourquoi je souhaite savoir si vous envisagez d'engager les procédures qui conviennent dans le cadre des textes qui répriment les propos et les actes racistes et antisémites.

Je demande ardemment, une fois les faits avérés, que cette affaire fasse l'objet de poursuites judiciaires.

Je vous remercie par avance de me tenir informé et vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de ma parfaite considération.

Alain Juppé

BORDEAUX
PATRIMOINE MONDIAL
DE L'UNESCO



*Toute correspondance
doit être adressée à*

Monsieur le Maire
Mairie de Bordeaux
Hôtel de ville
place Pey-Berland
33077 Bordeaux cedex
Tél. 05 56 10 20 30
Fax. 05 56 10 21 37
ajuppe@mairie-bordeaux.fr